



ANNALES
OFFICIELLES
2014

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

ÉPREUVE ÉCRITE
ÉPREUVE COMMUNE

■ **Culture générale**



ECRICOME
VISER PLUS HAUT

www.ecricome.org

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ Esprit général

L'épreuve de dissertation de culture générale vise à évaluer chez les candidats les capacités de réflexion et d'argumentation, appuyées sur la lecture des grands textes, que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant de niveau Bac+2. Elle s'inscrit ainsi dans l'esprit du programme officiel de culture générale des CPGE commerciales, qui caractérise la dissertation comme un exercice permettant à l'étudiant de «montrer sa capacité à s'interroger, à conduire une pensée cohérente et à exploiter de manière pertinente ses lectures». Avant de constituer une épreuve de concours, la dissertation et son apprentissage visent, toujours selon les termes du programme officiel, à «former l'esprit à la réflexion autonome et éclairée». C'est cette capacité de réflexion que l'épreuve du concours a pour fonction de mesurer.

■ Sujets

Le candidat traite sous forme de dissertation l'un des deux sujets au choix :

- **Dans le thème.** Le sujet, qui a la forme d'un énoncé bref, s'inscrit dans le champ général de réflexion déterminé par le thème annuel. Que le sujet soit dans le thème ne signifie pas que le thème soit le sujet! En d'autres termes, une simple récitation de connaissances acquises sur le thème, non soucieuse du sujet proposé, ne saurait constituer une dissertation satisfaisante, quels que soient l'intérêt et la maîtrise des connaissances mobilisées.
- **Hors thème.** Le sujet, qui a la forme d'un énoncé bref, appartient aux champs les plus généraux de la réflexion, tels qu'ils sont présentés dans le programme (fixe) de première année. Ce sujet peut donner l'occasion à certains candidats de montrer leur originalité, à condition de disposer d'une culture préalable sur la question et d'avoir une capacité effective d'interrogation. Il ne doit surtout pas être considéré comme une planche de salut pour ceux qui n'ont pas travaillé le thème de deuxième année ou qui n'ont pas la culture générale exigée à l'issue de la première année.

■ Évaluation

Elle prend en considération les grands critères de la dissertation :

- l'aptitude à prendre en compte l'énoncé dans sa singularité, à comprendre le problème dans sa profondeur et à en saisir l'enjeu;
- la capacité à ordonner ses idées de manière vivante et claire en évitant une simple juxtaposition de remarques, un plan mécanique et passe-partout, et l'énumération de références;
- l'aptitude à conduire une pensée personnelle, à exploiter ses lectures et à mobiliser ses connaissances; en matière d'auteurs et de références, il n'y a pas de passage obligé.
- la présentation matérielle de l'écrit, la qualité du style, la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

■ Le programme

Le thème pour le concours 2015 est : la vérité.

Aucune liste d'œuvres ou d'auteurs n'est proposée. Chaque professeur, responsable de ses choix, détermine librement les œuvres philosophiques, littéraires, ou autres, qu'il juge nécessaires à son enseignement.

SUJET

■ Épreuve 2014

Durée 4 heures

Aucun document n'est autorisé.

Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :

SUJET 1 (dans le thème)

Habiter un espace, est-ce se l'approprier ?

SUJET 2 (hors-thème)

Qu'est-ce qu'un humaniste ?

CORRIGÉ

SUJET 1

Habiter un espace, est-ce se l'approprier ?

A la distinction près entre un lieu et un espace, l'énoncé pouvait faire penser à une formule très proche qui figure dans *Espèces d'espaces*, de Georges Perec, que certains candidats auront pu croiser dans l'année. On y lit en effet, p. 50 (édition Galilée) : «Habiter un lieu, est-ce se l'approprier?» Tout le paragraphe mériterait d'être cité pour les exemples variés de modes d'appropriation qu'il propose, mais on se limitera à l'ajout des deux questions qui suivent, que les candidats avaient intérêt à se poser, une fois transposées dans les termes de l'énoncé proposé : «Qu'est-ce que s'approprier un lieu? A partir de quand un lieu devient-il vraiment vôtre?» Ces questions constituent déjà un modèle de la démarche à adopter pour aborder le sujet : non pas chercher d'emblée des réponses à la question, mais examiner les termes dans lesquels elle est formulée, et s'interroger sur ses présuppositions.

L'approche du thème de l'espace se fait donc ici à partir d'une interrogation sur ce qu'est habiter un espace, et la question est précisée par la confrontation avec la notion d'appropriation. Le traitement du sujet invitait donc à penser leurs relations, qui sont autant de manières de comprendre le "est-ce" de l'énoncé (condition, conséquence ou équivalence) : est-ce l'habitation qui permet l'appropriation ou cette dernière est-elle la condition d'une authentique habitation? Faut-il nécessairement s'approprier un espace pour l'habiter? Peut-on aller jusqu'à identifier les deux notions? Dans ce dernier cas, l'appropriation n'est plus alors un préalable à l'habitation mais un ensemble de gestes entretenus avec lesquels se

confond l'acte d'habiter. On peut penser ici par exemple, mais ce n'est pas exhaustif, aux activités ménagères évoquées par Jean Marc Besse dans *Habiter. Un monde à mon image* (Flammarion). Le soin apporté à la maison n'est pas seulement nécessaire pour la rendre habitable : en tant qu'activité sans cesse renouvelée, il fait partie intégrante de la façon dont on l'habite.

Ces questions imposent à leur tour qu'on approfondisse le sens des notions qui composent l'énoncé. Ce sens ne doit donc pas être présupposé, comme s'il était unique et évident, mais au contraire décliné de plusieurs façons par le biais de ces relations, de sorte qu'un enjeu apparaisse. C'est cet enjeu qui donne toute sa portée au sujet et, par là, à une réflexion qui parviendrait à le révéler.

Cet enjeu apparaît dès lors qu'on ne se contente pas d'identifier habiter et s'approprier, mais au contraire qu'on manifeste une tension entre les deux, ce qui suppose que l'appropriation elle-même soit envisagée dans la diversité de ses significations. Pour y parvenir, il convient d'abord de ne pas identifier l'appropriation à la prise de possession, —qui déjà peut s'entendre de façons différentes, de l'annexion à l'acquisition—, mais d'interroger la notion de propre, au cœur de l'appropriation. On voit alors que l'acquisition d'un espace, comme l'achat d'une maison, n'en signifie pas nécessairement pas l'appropriation, dont il ne constitue qu'un commencement possible et contingent. L'appropriation suppose un investissement qui va au-delà de son sens financier ! Il s'agit en effet de se rendre propre un espace. Mais si l'appropriation semble être une condition nécessaire de l'habitation, elle n'y suffit pas, puisqu'il y a des façons de s'approprier un espace, par exemple en le travaillant, qui ne peuvent pas être décrites en termes d'habitation. L'appropriation peut donc être envisagée comme ce qui fait passer de l'espace à un espace, par délimitation d'abord, mais aussi par l'imposition d'une marque où l'on se retrouve, et qui le rend sien. Toutefois, cela ne suffit pas encore pour parler d'habitation. Si habiter, c'est être chez soi, cela suppose une extension du soi, une projection dans l'espace qui circonscrit un espace qui ne nous est pas étranger et pour ainsi dire plus vraiment extérieur. Si sur ce plan l'éthologie — et notamment les travaux de J. Von Uexküll (*Mondes animaux et monde humain*)— est instructive quant à l'appropriation d'un espace par les animaux, il convient ensuite de rechercher le sens spécifiquement humain de l'appropriation d'un espace, qui ne se réduise pas à la délimitation d'un territoire ni, plus généralement, à une fonction strictement vitale. Pour cela des actes ayant une dimension symbolique sont nécessaires, par lesquels l'extériorité et l'étrangeté du lieu sont surmontés.

Pour l'homme, habiter ne se réduit pas à être logé, mais c'est aussi demeurer, résider. Faute de cette distinction, on en resterait à la confusion de l'habitat et de la localisation, entendue comme inscription dans un espace neutre et homogène. Si notre adresse dit où nous habitons, elle ne dit pas ce qu'est habiter. On n'épuise pas davantage le sens d'habiter en y voyant une façon de s'y rapporter de façon pratique en donnant à l'appropriation le sens d'une emprise technique. Si habiter suppose dans un premier temps une inscription dans l'espace et donc une délimitation, le terme ne prend un sens plein que si l'on voit qu'il suppose encore une ouverture, une disponibilité, loin de toute clôture, de tout repli, comme de toute maîtrise. C'est alors plutôt par la désappropriation que l'habitation d'un espace permet d'ouvrir à l'espace, comme la cabane du *Walden* de Thoreau, dont on peut dire avec David Lefèvre : «Soluble dans le paysage, elle ne blesse pas l'œil mais elle habille la vie et s'approprie l'espace avec respect : c'est une fenêtre ouverte sur le monde qui l'a vu naître.» (*La Vie en cabane. Petit discours sur la frugalité et le retour à l'essentiel*. Ed. Transboréal).

Pour aller plus loin, on peut envisager que habiter vraiment un espace ne soit pas simplement l'occuper, "y être", car c'est encore présupposer le rapport à un espace envisagé dans son extériorité. Les analyses de Heidegger sont ici précieuses. Elles permettent de remettre en question le présupposé d'un espace extérieur à conquérir, pour lequel l'appropriation serait synonyme de maîtrise ou de domination, et qui repose toujours sur une situation de vis-à-vis, dénoncée par Heidegger dans *Bâtir, habiter, penser* : «Nous parlons de l'homme et de l'espace, ce qui sonne comme si l'homme se trouvait d'un côté et l'espace de l'autre. Mais l'espace n'est pas pour l'homme un vis-à-vis.» (*Essais et conférences*, Gallimard "TEL", p.186). Il est alors possible d'envisager autrement notre relation à l'espace, pour repenser la spatialité en l'inscrivant au cœur même de notre être et de notre rapport au monde. Ce n'est alors plus le monde qui est l'espace extérieur à notre être, mais l'espace, ou plutôt la spatialité, qui constitue notre être au monde, et qui en ce sens nous est "propre". Dans ce cas, habiter n'implique plus l'appropriation comme condition de possibilité, car l'appropriation à l'espace (et non d'un espace) est à la racine de notre rapport au monde. Nombreuses sont les références qui permettent ici de donner consistance à cet enjeu anthropologique. On peut penser à Merleau-Ponty et à son analyse du schéma corporel, de la primauté de l' "espace orienté" sur l'espace extérieur, intelligible, homogène qu'il induit, («l'espace homogène ne peut exprimer le sens de l'espace orienté que parce qu'il l'a reçu de lui» *Phénoménologie de la perception*, Gallimard TEL, p.118), ou encore à la distinction qu'il opère entre «une spatialité de position» et «une spatialité de situation» (ibidem, p. 116). Cela permet de faire apparaître dans l'habitation autre chose que le simple aménagement d'un espace extérieur permettant d'y vivre : bien davantage une relation au monde et aux autres dans laquelle, loin d'avoir pour cela à les exclure, nous pouvons nous trouver nous-mêmes.

Une certaine désappropriation peut alors apparaître comme la clé d'une authentique appropriation de soi. Pour donner à la question tout son sens, il importe que d'autres espaces que l'espace physique soient envisagés. L'appropriation ne recouvre alors plus le fait d'enclorre un terrain pour dire "Ceci est à moi", mais bien plutôt l'ouverture à un domaine lui-même sans limites. Elle concerne alors des espaces comme celui que constituent le langage, l'espace de la scène théâtrale, l'espace public, ou encore l'espace intime que Jean Louis Chrétien explore dans *L'Espace intérieur* (Ed. de Minuit 2014). Ces voies sont d'autant plus fécondes qu'elles permettent de surmonter la contradiction entre l'appropriation et le partage. C'est ce que peut montrer par exemple une analyse de la parole, dans laquelle partage et appropriation du langage se conditionnent mutuellement. On voit alors à nouveau, à travers ces différents espaces, que l'appropriation n'est pas tant ce qui suppose une identité, une subjectivité solitaire et conquérante, soucieuse de maîtrise et de domination, que ce qui lui permet de se constituer, à condition de ne pas être extension de soi, mais ouverture à l'altérité, y compris à celle qui est en nous, pour ne pas dire qui nous habite... Il importe donc de ne pas traiter trop vite ces espaces comme métaphoriques, en particulier l'espace intérieur, mais plutôt comme des "dimensions" de notre être, pour découvrir que l'appropriation de soi-même passe par la découverte de notre appropriation à l'espace, bien plus qu'elle n'implique l'appropriation d'un espace, entendue comme son accaparement.

SUJET 2

Qu'est-ce qu'un humaniste ?

Le sujet hors-thème exprime le souci de proposer aux candidats une alternative au sujet dans le thème qui soit pour eux l'occasion de mettre en valeur le travail effectué en première année. Il semble avoir été particulièrement peu choisi cette année. Les critères d'appréciation demeurent pourtant fondamentalement les mêmes. Il s'agit toujours, selon la lettre même du programme de culture générale, de faire preuve à la fois d'une «réflexion autonome et éclairée», et d'une «solide assise culturelle». En l'occurrence, le sujet ne doit pas être pris comme un simple prétexte à une récitation de connaissances et à la mobilisation de références sur l'humanisme, mais doit être interrogé en tenant compte de sa spécificité, et avec le souci de problématiser la question. L'énoncé ne questionne pas l'humanisme en tant que moment singulier de l'histoire de la pensée lié à la Renaissance, ou de l'histoire de la philosophie moderne, lié aux notions de sujet et de personne. Il porte sur ce qu'est un humaniste, donc sur ce qui fait qu'on peut être dit humaniste, quelle que soit l'époque considérée. La question est donc de savoir comment cerner ce qui fait qu'on est humaniste, quitte à distinguer et hiérarchiser les usages du terme en fonction de leur pertinence.

Pierre Naville disait déjà dans *L'existentialisme est un humanisme* de Sartre (1945), «Tout le monde est humaniste à l'heure qu'il est». Même si la pensée contemporaine a conduit à relativiser cette affirmation, elle montre la nécessité d'éclaircir la notion par une délimitation rigoureuse. Il y a en apparence autant de façons d'être humaniste que d'acceptions différentes du terme humanisme, recensées par Christophe Bouriau dans *Qu'est-ce que l'humanisme?* (Vrin). S'il est facile, moyennant un minimum de culture, de citer des hommes considérés comme humanistes, il l'est moins de cerner ce qu'ils peuvent avoir de commun et qui fait qu'on les considère comme tels. Cela suppose un travail d'analyse qui permette d'aller au-delà d'une définition trop large qui se contenterait d'évoquer un vague souci de l'homme, comme c'est souvent le cas dans le discours politique contemporain. Qu'est-ce qui fait donc qu'on est humaniste? L'affirmation de la valeur que l'humaniste reconnaît à l'homme est une réponse encore imprécise qui demande à son tour à être interrogée. Elle se situe en effet sur un terrain immédiatement moral dans lequel on risque d'enfermer trop vite l'attitude humaniste, et elle repose sur une définition de l'homme, ou au moins une caractérisation, qui ne saurait rester implicite, et qui doit être telle qu'elle fonde la valeur qu'on lui reconnaît. Qu'est-ce qui fait l'humanité de l'homme, et qu'est-ce qui fonde la valeur que l'humaniste lui reconnaît? L'homme vaut-il par ce qu'il est ou par ce qu'il est susceptible d'être? Si l'humaniste se distingue, dans ses actes ou sa pensée, par la dignité qu'il reconnaît à l'homme, il reste à déterminer à quoi celle-ci peut tenir. Un humaniste doit-il se référer à une nature humaine, ou au contraire situer l'humanité de l'homme au-delà? L'humaniste peut-il à la fois voir dans l'homme un centre autour duquel le réel s'ordonne, s'organise et se pense, et intégrer cela à une vision religieuse du monde? Faut-il, pour être humaniste, affirmer une certaine idée de l'homme, ou peut-on souligner l'énigme qu'il constitue à ses propres yeux sans pour cela en ruiner la valeur? Cette idée peut-elle aller jusqu'à constituer un idéal, au risque de la discrimination et de l'exclusion? Quelle place l'humaniste doit-il accorder à la diversité des hommes? L'humaniste se distingue-t-il par sa référence à une définition de l'humanité ou par un projet d'humanisation?

La réflexion fait ici apparaître les tensions qui traversent la diversité des figures humanistes et se voit ainsi fondée à accorder une place aux critiques dont peuvent faire l'objet certaines façons d'être humaniste. La multiplicité de ces questions, comme celle des éléments du programme de première année dans lesquels le candidat pouvait puiser, autorisent en tous cas de nombreux parcours possibles pour construire une dissertation. En particulier, le détour par l'anti-humanisme permettait de mettre à profit le travail fait dans le cadre du programme sur "les principaux courants idéologiques contemporains" pour se demander ce qu'un humaniste peut opposer aujourd'hui à la mise en question radicale de l'idée d'homme dans la pensée contemporaine pour lui résister. On pouvait alors caractériser l'humaniste, non plus par référence à une définition de l'homme mais par rapport à la question qu'il se pose à lui-même sur lui-même. Et de là, on pouvait parvenir à caractériser l'attitude humaniste moins par l'affirmation de la grandeur de l'homme et de sa place centrale dans l'univers que par la persistance de l'énigme qu'il représente pour lui-même.

RAPPORT

Le sujet dans le thème ne semble pas avoir déconcerté les candidats, qui étaient majoritairement préparés, et ne manquaient pas de références, même si l'on peut signaler un nombre croissant de copies courtes, parfois inachevées. Cela ne signifie pas pour autant qu'il ait toujours été bien compris, et il faut à nouveau recommander aux candidats d'analyser soigneusement la question posée, d'abord pour en dégager une problématique fidèle, ensuite pour aller au delà du sens usuel des termes. Le défaut le plus souvent constaté est le glissement de UN espace à L'espace. Les autres termes du sujet ont été inégalement pris en compte. Le verbe "s'approprier" a été mal compris, et souvent réduit à la propriété privée. Sa construction et son accord ne sont pas toujours maîtrisés, et l'on comprend parfois "approprié" au sens de "qui convient". Le sens du verbe "habiter" qui était pourtant au cœur de la réflexion proposée est moins examiné, et souvent simplement identifié à "s'approprier", sans que le lien entre les deux soit interrogé.

Il faut aussi insister sur le traitement des références, assez nombreuses, mais souvent malmenées. Certains auteurs en particulier sont évoqués sans être compris, et donnent parfois lieu à des contresens (Heidegger, Rousseau en particulier). Il ne s'agit pas de restituer ces références sans les intégrer à une réflexion personnelle. Cela suppose donc qu'elle soient pensées et interrogées. Pour cette raison, on ne saurait trop recommander d'éviter une connaissance de seconde main, et de privilégier une lecture directe des textes eux-mêmes.

Le nombre important de copies distinguées par la note maximale doit être pris comme un encouragement à travailler en ce sens. Il faut féliciter leurs auteurs, dont les dissertations témoignent d'une authentique réflexion personnelle, construite et informée : elles constituent la meilleure justification de la présence d'une telle épreuve dans les concours.